

## LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DU TRAVAIL

### Interpellation au sujet du sort réservé aux agents publics de Pôle emploi

Monsieur le Ministre,

A ce jour, plus de 5500 agentes et agents de Pole Emploi ont décidé de conserver leur statut public, chacun-e pour des raisons qui leur tiennent à cœur.

La fin du droit d'option a figé des écarts et des inégalités entre tous les personnels de Pôle Emploi.  
**Le SNU constate un malaise grandissant chez les collègues qui ont gardé leur statut d'agent public : isolement, déqualification, inégalités de traitement, marginalisation, stigmatisation, déni de leurs spécificités...**

**Des mesures immédiates internes** doivent être prises pour redonner espoir et confiance aux personnels publics de Pole Emploi : nous demandons en particulier, à tous les niveaux, une connaissance et un respect du statut public par la hiérarchie et les services RH.

Il semble que la Direction Générale de Pôle emploi n'a pas pris réellement la mesure de l'importance de ce problème, ce qui nous amène à interpeller le ministre de tutelle.

Par ailleurs, notre syndicat renouvelle sa **demande pressante d'ouvrir une négociation sur l'évolution du statut public de Pôle emploi**, en cohérence avec la politique de l'Etablissement Public Administratif et dans le respect de l'égalité de traitement entre toutes les catégories de personnel. L'arrêt de tout recrutement sous statut public, par exemple, doit être rediscuté.

Nous souhaitons aborder cette question dans le cadre de l'entretien que nous avons sollicité avec vous, demande que nous avons réitérée à l'occasion de notre rencontre à la convention nationale de l'encadrement.

Persuadés que l'attachement au service public est une valeur partagée, nous ne doutons pas d'une proposition rapide de rendez-vous de votre part.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Paris le 13 juillet 2012

**La secrétaire générale du SNU-Pôle emploi-FSU**

